Association VDV - Vélo dans la ville

Questionnaire élections municipales 2014

Remarque préalable : en aucun cas une réponse renvoyant sur la Communauté de Communes ne peut être acceptable.

Aménagements

 Pensez-vous développer les zones 30 ainsi que les Doubles Sens Cyclables au centre ville et dans les guartiers résidentiels ?

Commentaire : A discuter ensemble pour bien comprendre la demande

Rappel : Selon le code de la route les « Double Sens Cyclables (DSC) » sont la règle dans les zones 30, sauf exception dûment justifiée

Instaurerez-vous de nouvelles « zones de rencontre » dans la ville

Commentaire : Les places de l'église et de La Poste est le lieu pour une telle zone de rencontre.

Les **zones de rencontre** sont des aires où la vitesse est limitée à 20 km/h et dans lesquelles les piétons ont la priorité pour traverser les voies. Elles sont très bien adaptées dans les lieux avec des commerces, où la fréquentation des piétons est importante.

 Créerez-vous, dans le mandat, un aménagement au niveau du pont de la mairie pour améliorer et sécuriser le passage des piétons et vélos ? (ex : cas des enfants se rendant en vélo à l'école)

<u>Elément de notre programme</u> : Aménager de façon conviviale l'esplanade de la mairie en prévoyant aussi un accès pour une future passerelle piétonne traversant la Drôme.

Systématiserez-vous des aménagements cyclables aux abords des écoles ?

Commentaire : <u>Elément de notre programme</u> : Intégrer la circulation des piétons et celle des vélos dans tous les aménagements de voirie et en particulier jusqu'aux écoles.

• Équiperez- vous les écoles d'abris à vélo plus adaptés ? oui

NB: Il s'agit notamment d'éviter les « pinces roues » à remplacer par des dispositifs permettant d'attacher le cadre des vélos, et de couvrir les parkings

Association VDV - Vélo dans la ville

Questionnaire élections municipales 2014

Stationnements

- Veillerez-vous à appliquer ou faire appliquer les règles d'urbanisme exigeant un minimum de pourcentage de la surface habitable pour le stationnement sécurisé des vélos dans les logements neufs?
- Vous engagez-vous, et par quels moyens, à œuvrer pour la réalisation de stationnements vélos sécurisés et accessibles dans les logements collectifs existants?

Les **stationnements vélos** doivent être facilement accessibles, sans escalier, sécurisés, proches de l'entrée.

Il peut s'agir d'un local spécifique aménagé pour les vélos, avec point d'attache ; ou individuel ; à l'intérieur du bâtiment ou dans une annexe sécurisée.

Commentaires : Si les règles d'urbanisme exigent un minimum de pourcentage de la surface habitable pour le stationnement sécurisé des vélos dans les logements neufs, elles seront appliquées comme toutes les autres règles.

Par contre il est difficiles d'exiger dans les bâtiments collectifs existants (HLM Fontagnal) un tel équipement, mais par contre sensibiliser DAH à cela, oui.

Êtes- vous prêt à augmenter le nombre de points d'attache de vélos (systèmes adaptés comme les arceaux, anneaux ...) dans la ville ?
.... et à remplacer tous les dispositifs « coince-roue » complètement inadaptés!

Commentaire : L'embryonnaire parking à vélo de la place de l'église est certes à développer mais aussi surtout à signaler.

La signalétique amenant au parking à vélo de l'esplanade est à faire.

Le manque d'emplacements pour stationner et fixer en sécurité les vélos constitue un des principaux freins à la pratique de ce mode de déplacement

 Installerez-vous des boxes à vélos sécurisés sur les aires de covoiturages ? (par exemple du type de ceux mis en place devant la gare SNCF à Crest)

Commentaire : <u>Elément de programme</u> : Mettre en place une aire de covoiturage gratuite. Il donc normal d'y intégrer un stationnement sécurisé pour les vélos ou autres deux roues.

Concertation

 L'association souhaite rencontrer les services techniques en présence les élus référents pour discuter des aménagements chaque fois que des travaux concernant les déplacements seront envisagés. Allez vous organiser de telles rencontres ?

Association VDV - Vélo dans la ville

Questionnaire élections municipales 2014

Commentaire : <u>Elément de programme</u> : Créer des groupes de travail par projet, ouvert à tous, avec présentation des propositions en réunion publique.

Tous les aménagements prévus et ceux à venir se feront dans la concertation et le dialoque constructif. Le bien-être de chacun est un des trois piliers de notre programme.

Denis BENOIT, pour l'équipe Aouste au Cœur

Merci!